

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 10 francs
3 mois 28 francs
6 mois 52 francs
1 an 98 francs

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	son espace.
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

Progrès des Alliés au nord de Monastir.

Le général von Below, qui commande les forces germano-bulgares de Macédoine, annonce qu'il a fait se replier dans de nouvelles positions les troupes qui ont dû évacuer la zone de Monastir; il ajoute que des renforts allemands sont arrivés sur les lieux. C'est la seconde fois qu'il en arrive; les premiers n'ont pas pu conjurer la défaite, parce qu'ils sont intervenus trop tard. C'était quand les Bulgares tenaient encore les crêtes de la chaîne de Nidzè Planina, le mont Kaimakalan et les hauteurs commandant le défilé d'Ostrovu qu'il eût fallu les soutenir. A ce moment-là, Sarrail se trouvait en face d'une barrière continue, qui s'étendait dans le bas-fond de Salonique. Une fois qu'il eut réussi à bousculer ces obstacles et à s'ouvrir une issue sur le bassin de Monastir, la situation des Bulgares et des Allemands, leurs soutiens, devenait difficile, leurs lignes n'ayant plus la même continuité qu'auparavant.

Sarrail a été envoyé à Salonique avec la mission de défaire l'ouvrage de Mackensen et d'intercepter les communications des puissances centrales avec la Turquie à travers la Serbie. Cette tâche était au-dessus de ses forces, avant que la Roumanie entrait en lice. L'intervention roumaine était indispensable au succès de l'entreprise. Mais on sait quelle déception la France et l'Angleterre ont éprouvée de ce côté-là; au lieu de coordonner leur plan de campagne avec celui de Sarrail, les Roumains l'ont subordonné aux convenances stratégiques de leur propre pays politiques; en se jetant sur la Transylvanie, ils croyaient décider la défaite des Austro-Allemands en Galicie. Ce calcul a été cruellement trompé. Les Roumains sont en ce moment sur la défensive dans leur propre pays. Le coup a été porté par Sarrail, qui attendait la coopération roumaine pour réaliser ce qu'on attendait de lui. Les rôles sont renversés; c'est Sarrail qui doit secourir les Roumains au lieu d'en être aidé; ses opérations ont perdu provisoirement leur caractère d'offensive fondamentale destinée à intercepter les communications germano-turques; elles ne sont, pour de moment, qu'une diversion au profit de la Roumanie. La diversion sera-t-elle efficace? Cela n'est pas exclu, pourvu que l'Entente donne à Sarrail des forces suffisantes pour exploiter son premier succès et frapper de plus grands coups. Une autre condition indispensable est que les Roumains, en Valachie, et Sakharof, en Dobroudja, arrivent à rétablir la situation.

LETTRE DE PARIS

Le « carême civique »

Paris, le 11 novembre.

Un décret du ministre Malvy ferme à six heures les magasins qui cédèrent leurs opérations à sept heures. Cette décision est approuvée par tout le monde. On comprend qu'il soit nécessaire d'économiser le gaz et le charbon. Mais pourquoi les débits de vin, les théâtres et les cinémas sont-ils exonérés de cette mesure? Le commerce des alcools, les spectacles ignominieux qui sollicitent la curiosité publique méritent-ils plus d'égards que le Bon Marché, le Louvre, la Samaritaine, les Galeries Lafayette, les Trois Quartiers, les Printemps, etc.? Dans son journal, M. Clémenceau ne peut s'empêcher de critiquer le ministre qui n'ose pas soumettre du premier coup toutes les industries et tous les commerces au joug du même régime. Mais, patience, une uniforme discipline englobera certainement, avant trois mois, dans ses rigueurs, les privilèges d'aujourd'hui! On ira plus loin. Il est maintenant question, pour élargir le cheptel national, d'interdire, une fois par semaine, l'usage de la viande. Quel jour? Sera-ce le vendredi? Le respect de la tradition catholique l'exigerait. Mais certains esprits s'opposent à ce choix, sous prétexte que la séparation de l'Eglise et de l'Etat interdit à l'Etat de nous connaître et de connaître les lois qui nous régissent! Simple paradoxe. N'aguer, le ministre des finances, en faisant appel au concours des curés en faveur de l'emprunt, n'a-t-il pas officiellement reconnu l'existence de l'Eglise catholique? Songez que les prêtres de nos paroisses sont allés, en compagnie des magistrats municipaux, solliciter la souscription des fidèles. En rendant hommage à ce zèle, le ministre des finances n'a-t-il pas, lui-même, en quelque sorte, au nom de ses collègues, l'engagement de tenir compte désormais de notre charte et de notre discipline.

Au temps de la Terreur, sous la première République, le 3 Ventôse an II (21 janvier 1794), le citoyen Barrère lut un rapport sur la rareté des viandes et, à la suite de ce rapport, la Convention décréta un « carême civique ». Pour faire voter cette proposition, le boucher Legendre était venu en aide à son collègue: « Il est urgent, dit-il, que la Convention fasse pour la République ce que les prêtres avaient fait pour la superstition. Décrètez un carême civique; autrement, la disette de la viande se fera sentir sur tout le territoire. Avant la guerre de la Vendée, cette province nous fournissait 600 bœufs par semaine. Aujourd'hui nous n'en recevons plus rien. Nous tirons aussi des bœufs de l'étranger; la guerre que nous soutenons avec l'Europe nous prive de cette ressource. Décrètez le carême civique, autrement il viendra malgré vous. L'Assemblée conventionnelle obéit à cette suggestion, mais nos conventionnels ne se soumettent pas à la loi qu'ils avaient votée. Les grands restaurateurs du Palais royal continuent d'être

approvisionnés; les plus célèbres gardèrent leurs clients et, parmi ces clients, figurèrent, comme par le passé, Danton, Robespierre et Camille Desmoulins. *Oscar Havard.*

Le nouveau Grand Conseil genevois

Le ravitaillement de la Suisse et les Alliés
Genève, 20 novembre.

C'est mercredi, 22 novembre, que le Grand Conseil, élu le 12, se réunira en séance constitutive.

L'ordre du jour de la première séance de cette législature comporte la vérification des pouvoirs, la promesse faite par les membres qui tiennent lieu de prestation de serment, la formation du bureau et le tirage au sort de la Commission de grâce.

Selon toute probabilité, l'ancien bureau sera réélu sans contestation. M. Péter, radical, comme président. M. Gignoux, démocrate, comme premier vice-président. M. Vuagnat, indépendant, en qualité de deuxième vice-président. M. Rossiaud, socialiste, secrétaire, et le vice-secrétaire occupé par un démocrate serait revendiqué par les radicaux.

Le corps législatif récemment nommé ressemble beaucoup à son devancier. Sur cent députés, soixante-quatorze anciens ont été confirmés; les nouveaux sont donc au nombre de vingt-six. Parmi les figures qui apparaissent pour la première fois dans notre petit parlement, on cite, du côté démocratique, M. le colonel Audouard, qui est universellement aimé et estimé. Les radicaux se renforcent de trois avocats, MM. Paul Lachenal, neveu de M. Adrien Lachenal, conseiller aux Etats, esprit large et tolérant, et deux anciens « philiberts », MM. Alexandre Moriaud, fils de M. Pierre Moriaud, et Carlier, ancien juge. Le pauvre M. Hadry est resté à la porte; on le dit qu'il a peut-être été fermement décidé à ne pas affronter le suffrage populaire.

Il se produit incontestablement en ce moment-ci, au sein du parti radical, un certain remous anticatholique. Quelques-uns, parmi les nouveaux venus, possèdent une mentalité de « blocards » français. Ces éléments prendront-ils le dessus, ou la voix des chefs, des Fazy, des Rossier, des Lachenal, des Boveryon et des Rochaix sera-t-elle entendue? Nous l'espérons, dans l'intérêt supérieur du pays. Les indépendants continueront à travailler aux côtés des groupements populaires à la bonne gestion de la chose publique et au développement moral, économique et social du canton. Souhaitons qu'on ne leur rende point cette tâche trop ardue. Du reste, les chiffres sont les chiffres et il est bien difficile en dehors d'eux de constituer une majorité.

Le ravitaillement de la Suisse en général et de Genève en particulier s'achoppe à des difficultés croissantes.

Le Conseil fédéral vient d'obtenir l'autorisation de transférer à travers la France 608,000 kg. de sulfate de cuivre destiné au traitement des vignes et provenant des Etats-Unis. Ainsi, la lutte contre le mildiou pourra s'effectuer l'an prochain.

Quant à l'autorisation de recevoir les 6000 porcs achetés en Espagne, il n'y faut pas songer. La France et l'Angleterre ou plutôt la commission des dérogations à Paris tient le raisonnement suivant:

« La Suisse ne manque pas de viande de porc, puisque, d'après une statistique publiée, elle a en réserve 500,000 de ces animaux. En outre, elle exporte en Allemagne et en Autriche, en compensation, un assez grand nombre de pièces de gros bétail. Qu'elle consomme donc et ses propres porcs et ses bêtes à cornes; puis ensuite, si la viande lui fait défaut, nous aviserons. »

Nous croyons savoir que, grâce aux démarches de l'ancien conseiller d'Etat, M. Perréard, notre hôpital cantonal sera autorisé à s'approvisionner en Savoie en beurre, en pommes de terre et en œufs. Les propriétaires de biens-fonds situés à moins de dix kilomètres de la frontière en zone franche et domiciliés sur le territoire suisse recevront probablement la permission de rentrer leurs porcs de terre. Vraiment, les autorités françaises mettent une mauvaise volonté évidente à faciliter les rapports entre les deux pays. Quand on pense aux sacrifices multiples et considérables que nous nous imposons pour adoucir les maux de la guerre, quand on voit même de la cordiale hospitalité avec laquelle sont accueillis les internés à l'université et parmi la population, on est confondu de la mesquinerie de certains procédés dont on use à notre égard.

Si, dès le début de la guerre, on avait accordé à Paris une personnalité bien vue des milieux politiques français, chargée de liquider ces conflits quotidiens et de provoquer l'interpellation, dans un sens un peu large, des ordres et circulaires ministériels, on aurait évité bien des froissements et bien des malentendus et on aurait préparé pour les lendemains pacifiques la reprise des relations réciproques de bon voisinage. Des critiques très vives sont formulées contre le ministre suisse à Paris; le Conseil fé-

déral ne veut ni ne peut remédier à la situation en ce moment, mais il est à souhaiter que, dans le choix ou le maintien en fonctions de nos diplomates en mission, on dédaigne les considérations de convenances personnelles et qu'on ne se laisse guider que par l'intérêt véritable du pays.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 19 novembre

Communiqué français du 20 novembre, à 3 h. de l'après-midi:

Nuit relativement calme sur l'ensemble du front.

Communiqué allemand du 20 novembre:

« Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht: Le feu de l'artillerie anglaise a été, hier, en général plus faible. Il n'a été intense que sur les deux rives de l'Ancre. »

Les attaques déclanchées dans la soirée entre Serre et Beaumont, ainsi que contre nos positions au sud-est de Miraumont, ont échoué avec de graves pertes.

Dans un combat à la grenade, notre infanterie a délogé les Anglais de la partie occidentale de Grandcourt.

Dans les contre-attaques de la semaine dernière, nous avons fait prisonniers 22 officiers et 900 hommes et nous avons capturé 34 mitrailleurs.

Les Français ont tenté de nouveau de pénétrer par le nord-ouest dans le bois de Saint-Pierre-Vaast. Ils ont été repoussés, bien qu'un fort bombardement eût préparé l'attaque qui fut menée avec des forces fraîches.

Journée du 20 novembre

Communiqué français d'hier lundi, 20 novembre, à 11 h. du soir:

Assez grande activité de l'artillerie ennemie au nord de la Somme et dans le secteur de Douaumont.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais d'hier lundi, 20 novembre, à 9 h. du soir:

L'ennemi a bombardé aujourd'hui Beaumont-Hamel et les environs de Gueudecourt, 80 nouveaux prisonniers sont tombés entre nos mains au cours de ces dernières vingt-quatre heures.

Communiqué allemand d'hier soir, lundi, 20 novembre:

Combats d'artillerie au nord de la Somme.

FRONT DE TRANSYLVANIE

Berlin, 20 novembre.

Communiqué allemand:

Nos opérations contre le front russo-roumain progressent selon nos plans. Au nord-est de Campolung, les Roumains éprouvent, dans de vaines attaques quotidiennes, leurs unités bouleversées. Nos troupes s'approchent de Craiova, la capitale de la Valachie occidentale.

Petrograd, 20 novembre.

Communiqué russe:

En Transylvanie, dans la région d'Abersti, les Roumains ont progressé vers le nord, capturant 100 prisonniers, 2 mitrailleurs et un canon.

L'ennemi a attaqué les troupes roumaines dans la direction de Olta, mais il n'a point eu de succès et a été arrêté par le feu des Roumains.

Dans la vallée de Jiu, sous la pression de forces prépondérantes, les Roumains ont été contraints à se replier vers le sud.

FRONT DE MACÉDOINE

Paris, 20 novembre.

Communiqué de l'armée d'Orient:

La bataille engagée depuis le 10 novembre sur le front de l'est de l'Orient, de la Tcherna au lac Prespa, s'est terminée par la victoire complète des Alliés. La journée du 19 a marqué l'aboutissement de la vaste manœuvre d'enveloppement des forces germano-bulgares qui défendaient la région de Monastir. Le 18 au soir, les Serbes continuant leur victorieuse offensive, enlevèrent Grinista à l'est de la Tcherna. Dans la même nuit, Jaratok fut la boucle de la rivière, tombait aux mains des Franco-Serbes. Poursuivant énergiquement leur succès, dans la nuit du 18 au 19, les Serbes, après de brillants combats, s'emparèrent de la cote 1378 et, au point du jour, le 19, ils chassèrent l'ennemi de Nakovo. Au même jour, plusieurs lignes de tranchées bulgares étaient également conquises dans la direction de Nohomir, par les Serbes. Ce haut mouvement eut pour résultat de contraindre les Germano-Bulgares à évacuer leurs dernières positions en avant de Monastir. La cavalerie française, talonnant les arrières-gardes ennemies, entra dans la ville à 8 h. 30 du matin, suivie par les colonnes d'infanterie franco-russe. Dans la journée, les troupes russo-françaises, poussant immédiatement au nord de Monastir, se sont emparées successivement de la cote 821, du village de Kerkina, parvenant aux abords de Karaman et d'Ori-

zani qu'elles attaquaient aussitôt. La poursuite continue sans répit. 622 prisonniers et un nombreux matériel sont restés entre nos mains.

Le nouveau Grand Conseil genevois

Monastir avait été abandonné par les Serbes le 2 décembre 1915, après avoir été vaillamment défendu par le colonel Vassilich et son régiment, qui durent l'évacuer par suite de la retraite générale de l'armée serbe sous la pression des forces écrasantes austro-allemandes de Mackensen.

La garnison de Monastir se retira à Guevggheli. On sait comment toutes les troupes serbes reformées sur le front de Salonique après cette cruelle et épuisante retraite, reprenant l'offensive, le 20 août dernier, à l'aile gauche de ce front.

En coopération avec les troupes françaises, elles réoccupèrent Florina le 18 septembre, enlevèrent successivement les hauteurs du Kaimakalan et le passage de la Tcherna et, progressant victorieusement dans la boucle de cette rivière, dessinant un mouvement débordant à l'est de la vallée de Monastir. C'est ce mouvement stratégique, dominant bien à une série de brillantes actions, qui a amené la prise de cette place.

Sa réoccupation va produire un grand effet moral sur l'armée et sur les populations de la Vieille et de la Nouvelle-Serbie. Elle aura aussi une influence considérable sur le prochain développement des opérations militaires dans les Balkans.

La place de Monastir a, en effet, une grande importance militaire. Elle est située sur la ligne de chemins de fer de Salonique se dirigeant vers le nord, Prèpep, Uskub, et la voie ferrée allant à Ohrida. Elle se trouve au nord des lignes de routes venant de la mer Egée, de l'Adriatique, et elle est reliée par une grande route carrossable à la vallée du Vardar.

Par son occupation, les Alliés dominent maintenant les routes de la Haute-Epire, de la Macédoine et de l'Albanie, et il semble que la ville d'Ohrida et la région des lacs macédoiens ne sauraient manquer de tomber bientôt dans leur pouvoir. La liaison avec les troupes italiennes opérant en Haute-Epire semblerait, en tout cas, dès maintenant assurée.

Monastir est situé à 219 kilomètres au nord-ouest de Salonique. La ville est entourée de montagnes s'élevant jusqu'à une hauteur de 2,300 mètres. Sa rapide prospérité avait fait monter sa population à 65,000 habitants, Grecs, Slaves, Albanais, Koizzo-Valaques (Roumains) et Juifs espagnols. Son nom vient du grand nombre de couvents existant autrefois dans les environs.

Un royaume lithuanien

Amsterdam, 20 novembre.

Suivant des informations de bonne source, la proclamation de l'indépendance polonaise serait complétée par la proclamation de l'indépendance lithuanienne.

Le gouvernement allemand vient, en effet, de communiquer aux chefs du mouvement nationaliste lithuanien les grandes lignes d'un plan pour lequel il sollicite leur appui.

L'Allemagne constituerait un royaume les provinces lithuanienes; toutefois, au lieu d'être comme la Pologne un Etat placé sous la dépendance de l'Allemagne, la Lituanie nouvelle composerait un des Etats de l'empire germanique. Son statut serait exactement semblable à celui de la Bavière ou de la Saxe.

En même temps que leur pays serait érigé en royaume, les Lithuaniens recevraient la promesse d'un gouvernement autonome, qui commencerait à fonctionner au lendemain même de la cessation des hostilités.

Le souverain du nouvel Etat, qui ferait de Vilna sa capitale, serait choisi dans la maison des Hohenzollern.

Il y a une année

21 novembre 1915

Violentes attaques italiennes contre la tête de pont de Goritz et sur le Karst; progrès entre les monts Saint-Michel et San-Martino.

En Serbie, les Austro-Allemands débouchent dans le bassin de Prichtina par la vallée de la Lab.

Nouvelles diverses

En Hollande, la Chambre des députés, discutant la révision de la constitution, a adopté un article décrétant l'éligibilité des femmes aux Etats généraux. (Première et seconde Chambre.)

M. Wilson a inauguré par un télégramme cordial à l'empereur du Japon la première communication radiotélégraphique directe entre le Japon et les Etats-Unis.

M. Asquith, premier ministre d'Angleterre, est rentré dimanche, à Londres, venant de Paris. Il a été reçu aussitôt par le roi.

M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, s'embarquera, à New-York, le 5 décembre, pour Copenhague, à bord du paquebot Frédéric-VIII.

ON DEMANDE
de personne sérieuse
avant d'accepter le message
travaux de la campagne.
Entrée à Noël. 581-14
S'adresser sous P 581-14
Biclas S. A., Fribourg

ON DEMANDE
pour tout de suite
UN APPRENTI
S'adresser: Boulangerie
M. Grandjean
Rue, Remont.

30 ANS
d'expérience et de
probité en matière de
INVENTION
Melney Dorey
Lombard, Genève
CHAMBERLAIN

LA
Bibliophilie des pompées
A LAUSANNE
Place Paul, N° 1
Répare tout
loupes et lunettes

LOUER
meubles
Logements de 2 à 4
chambres, avec ou sans
cuisine, eau chaude et froide,
très tout de suite ou à
long terme.
S'adresser à H. ROZG HORN
Apprenti, avenue de
Fribourg. 471

me pour Chaussures
la meilleure
RODOLPHE SUISSE

idéaux brochés
de et petits idéaux en
silk, tulle et tulle appli-
qué par paire et par pièce

RISE-BISE
vente directe au consommateur
s'adresser par retour de
carte
615 183

Mettler, Hérissé
spécial de idéaux brochés

FFRE le SEUL
VEN
CRE
le tout et
la grippe

GEONS de SAPIN
E. HUBER
LAUSANNE

A LOUER
de suite, en époque
de record et le propriétaire
la maison N° 43, Grand
Des appartements, situés
entièrement réparés,
salon, salle à manger et d'éc-
vendraient à de petits

visiter, s'adresser de
du matin, au local
premier étage, et
à M. Araujo, N° 5
Libourg. 5176

ENSION
par mois. 5178
Temple, 15.

CHRONIQUE VALAISANNE

La session

Ston, 20 novembre. Le Grand Conseil avait à examiner aujourd'hui un projet de décret relatif à la création de bassins d'accumulation hydraulique.

Des signes d'approbation arrivent de toutes parts de la salle. Ainsi mis en échec, que voulez-vous que fit le Conseil d'Etat ?

Le Bureau donne lecture d'un message du Conseil d'Etat concernant la nomination du président du conseil d'administration de la future Banque cantonale.

La parole est alors donnée à M. A. Sciler, pour développer son interpellation concernant le ravitaillement du pays en denrées alimentaires.

M. le conseiller d'Etat Troillet prend d'abord la défense du secrétariat du commerce et de l'industrie contre les critiques auxquelles il est en butte.

M. Sciler ne se déclare que partiellement satisfait. La séance est levée à 1 h. 1/2.

Une affaire d'espionnage

L'affaire Grimm, Walch et consorts Hier matin lundi, ont commencé devant la Cour pénale fédérale, siégeant à Lausanne, les débats d'une importante affaire d'espionnage dans laquelle sont inculpés :

- 1. Grimm, Henri-Alexandre, originaire de Trubischächen (Berne), vannier, 37 ans, domicilié à Bâle, Clarastrasse, 51. 2. Walch, Camille, originaire de Brunnath (Absace), commerçant, 45 ans, domicilié à Strasbourg, puis à Lausanne, actuellement sans domicile connu. 3. Sommer, Heinz, de Berne, employé du bureau Wolff en Suisse, 30 ans, domicilié à Berne.

Muni d'un mot de passe, Grimm pouvait de tout temps franchir la frontière germano-suisse. Mettant à profit cette circonstance, il se rendit à Cologne, à Coblenze, à Francfort-sur-Mein, où il prit des informations sur les mouvements de troupes, les munitions, les transports, etc.

Afin de ne pas éveiller des soupçons, Grimm se trouvait également dans l'obligation de fournir à l'autorité militaire allemande des indications sur ce qu'il se passait en France. Le service allemand se chargea de lui fournir, pour cela de faux rapports.

Grimm fut mis en relations par Pons avec Watch, qui lui donna mission de rechercher des déserteurs allemands et de les conduire à Evian et Ahoemasse pour y être interrogés.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

Commencement de mai 1915, était venu à Lausanne ; il travaillait pour le service français de renseignements, en engageant en Suisse des personnes possédant des passeports allemands et disposés à aller recueillir en Allemagne des informations.

Braendlin, originaire d'Isstein (Baden), a servi trois ans dans la marine allemande. En automne 1915, il a obtenu du gouvernement français un certificat de nationalité, valable jusqu'au 30 septembre 1920.

Pons s'est évadé d'un camp de prisonniers en Allemagne.

Il avait pour tâche de recruter des gens qui consentiraient à se livrer à l'espionnage en Allemagne.

Rosa Schertenleib a servi d'intermédiaire pour la transmission des lettres.

Sommer se trouve, depuis le 3 août 1914, en Suisse, comme employé d'une succursale de l'agence Wolff. Il a servi d'agent de transmission pour des lettres provenant des pays de l'Entente et destinées au service de renseignements de Lœrrach.

Le procès a passablement réduit le rôle de Sommer, que certains journaux avaient mis en vedette, en lui attribuant, par surcroît, le titre de directeur de l'agence Wolff en Suisse.

Le procureur extraordinaire de la Confédération a requis contre Grimm huit mois de prison, 500 fr. d'amende ; contre Walch, cinq mois et demi et 200 fr. ; contre Pons, trois mois et 100 fr. ; contre Braendlin, un mois et 50 fr., et l'expulsion pour tous les accusés de nationalité étrangère.

Echos de partout

Une situation extraordinaire, écrit le Mercure de France, se crée en ce moment aux Etats-Unis. Les Américains se plaignent que leur pays est inondé d'or.

Le temps n'est plus où on connaissait par cœur les noms de tous les milliardaires.

L'aveu des Américains perspicaces, sur la misère morale qui empoisonne leur invraisemblable prospérité, prouve que les vingt milliards d'or monnayé dont ils sont affligés ne font pas non plus leur bonheur.

Toute cette surabondance qui accable les citoyens du Nouveau Monde :

L'aveu des Américains perspicaces, sur la misère morale qui empoisonne leur invraisemblable prospérité, prouve que les vingt milliards d'or monnayé dont ils sont affligés ne font pas non plus leur bonheur.

Dans un tramway, cette conversation entre deux femmes :

— Il faut que je me dépêche de rentrer chez moi, j'ai un travail fou.

— Qu'est-ce que vous pouvez bien avoir à faire ? — Je fais un chandail.

— Pour un soldat ? — Oh ! non ! c'est pour mon chien... Un petit « chinois » que j'ai élevé au biberon et qui craint beaucoup le froid.

POINTES SECHES

Nous sommes très mécontents lorsqu'il reste quelque chose des mensonges dits contre nous ; mais nous sommes facilement heureux qu'il reste quelque chose des mensonges dits en notre faveur.

Calendrier

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Sainte Cécile, vierge et martyre Sainte Cécile était Romaine, d'une famille patricienne. Elle convertit à la foi de Jésus-Christ son fiancé Valérien et le frère de celui-ci, Tiburce.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

Confédération

Nos ressources minières

Le Conseil d'Etat du canton d'Argovie demande au Grand Conseil d'accorder la concession, pour une durée de 75 ans, à la Société de la Bimbe, à Birnenstorf, pour l'exploitation de la magnésie des schistes de soude dans les communes de Birnenstorf, Gebenstorf, Windisch, Hausen et Habsburg.

Les C. F. F. ont réalisé, en octobre, une recette totale de 16,437,000 fr. contre 14,366,779 francs l'an dernier.

Le Grand Conseil aborde la discussion du projet de loi relatif à l'augmentation du traitement des conseillers d'Etat.

Art. 1. — Le traitement du président du Conseil d'Etat est porté à 8,200 fr. et celui des autres membres du Conseil d'Etat à 8000 fr.

Le haut commandement de l'armée suisse a fait parvenir à l'Etat-major français une plainte contre l'aviateur qui a violé notre territoire le 17 courant.

Il n'y aura pas de détaché diplomatique au sujet de cet incident, qui sera réglé par les instances militaires.

Le Conseil fédéral et l'opinion confédérée

De nouvelles adresses et dépêches de sympathie et de reconnaissance sont parvenues au Conseil fédéral de la Société de tir de Rheinfelden (Thurgovie), des Jeunes-Radicaux de Lucerne, à l'occasion du X^{ème} anniversaire de leur organisation ; de l'Assemblée des conservateurs du district de Kreuzlingen ; de la Société populaire catholique de Wollhusen-Wertheimstein (Lucerne) ; de l'Assemblée des délégués de l'association suisse des propriétaires fonciers et d'immeubles, à Baden (Argovie) ; de la section de Zurich de l'Union suisse des voyageurs de commerce ; de la Société suisse des maîtres-selliers, etc., etc.

Une requête au Conseil fédéral

Le groupe socialiste du Grand Conseil saint-gallois a décidé de présenter à cette assemblée la résolution suivante : « Emu par les sacrifices sanglants de cette guerre, le Grand Conseil demande, au nom de l'humanité, au Conseil fédéral d'offrir, avec les autres Etats neutres, sa médiation aux belligérants. »

Les accapareurs

Lundi ont commencé devant le tribunal pénal les fameux procès d'accaparement, dont le plus important viendra probablement après le nouveau seulement. Aujourd'hui, un agent nommé Emile Abt, de Bâle, a été condamné à un mois de prison et deux mille francs d'amende pour avoir acheté dix mille kilos de graisse de noix de coco qu'il avait revendus avec des bénéfices considérables.

Service postal des prisonniers de guerre

La frontière allemande sera fermée du 15 au 22 décembre prochain, inclusivement, pour les colis postaux et petits paquets de la poste aux lettres destinés aux prisonniers de guerre en Allemagne.

Si des envois mis à la poste le 11 décembre ont avant cette date ne doivent être distribués aux destinataires que le soir de Noël, ils devront porter sur l'emballage l'indication « Weihnachtspaket » (« Paquet de Noël »).

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Il a neigé à Paris dans la soirée de vendredi, 17 novembre. Le thermomètre était descendu à 2 degrés au-dessous de zéro. La neige qui couvrait les toits et les chaussées a promptement disparu.

SUISSE

Dans l'eau bouillante

X Kaiserstuhl (Argovie), un garçonnet de 3 ans est tombé dans une seille remplie d'eau bouillante et a succombé.

Accident

Hier matin, mardi, à 6 h. 15, le premier train des trams, composé de trois voitures, venait de quitter Boudry (Neuchâtel), lorsque le dernier wagon déraila par suite d'un faux aiguillage.

Hier après midi, à Fossard (Genève), un ouvrier couvreur est tombé d'un toit en réparation et a été relevé dans un assez grave état : un bras cassé, des plaies au visage et de nombreuses contusions. Il a été conduit à l'hôpital.

LA VIE ECONOMIQUE

L'orge et l'avoine

Le Département militaire a fixé des nouveaux prix maxima pour l'avoine et l'orge. Le commissariat li-

vrera, dès le 20 novembre, l'avoine et l'orge, par wagon, au prix de 46 fr. les cent kilos. Les prix de détail seront légèrement augmentés (avoine et orge : 51 cent. le kilo, par quantités inférieures à 25 kilos).

FRIBOURG

Grand Conseil

Séance du 20 novembre

Présidence de M. Ernest Weck, président

LE TRAITEMENT DES CONSEILLERS D'ÉTAT

Le Grand Conseil aborde la discussion du projet de loi relatif à l'augmentation du traitement des conseillers d'Etat.

Art. 1. — Le traitement du président du Conseil d'Etat est porté à 8,200 fr. et celui des autres membres du Conseil d'Etat à 8000 fr.

M. Torche fait la proposition d'ajouter à la loi un article élevant à 8000 fr. le traitement du chancelier d'Etat.

M. Pierre Zurkinden appuie la proposition de M. Torche.

M. Emile Gross voudrait que cette loi entraînant une application plus stricte de la loi sur les incompatibilités. Il formule la proposition suivante : « Il est interdit à plus de trois membres du Conseil d'Etat de faire partie des Chambres ou de commissions fédérales. »

M. Zimmermann approuve l'augmentation du traitement des membres du Conseil d'Etat.

M. Chassot aurait désiré discuter cette question en même temps que la loi relative à l'augmentation du traitement de tous les fonctionnaires de l'Etat.

M. Torche. Je suppose que cette loi n'a qu'un caractère provisoire et qu'elle ne sera définitivement en vigueur qu'au moment où le Grand Conseil aura voté une loi relative à l'augmentation des traitements de tous les fonctionnaires et employés de l'Etat, que je désire voir discuter au plus tôt.

M. Stövy, conseiller d'Etat. La loi relative à l'augmentation des traitements des fonctionnaires est en préparation.

Le Grand Conseil vote le projet, avec l'article relatif au traitement du chancelier d'Etat.

M. Torche estime que l'on ne peut pas entrer en matière maintenant sur la proposition de M. Gross.

M. Montanach partage la manière de voir de M. Torche.

M. Barisch appuie la proposition de M. Gross. M. Chassot demande si le gouvernement s'engage à préparer pour la session de novembre 1917 la loi sur l'augmentation du traitement des fonctionnaires et employés de l'Etat.

M. Stövy, conseiller d'Etat. Le gouvernement dit que oui.

M. le Président met aux voix la proposition de M. Emile Gross.

La proposition de M. Gross est repoussée. La loi est adoptée en deuxième et en troisième débats.

DIRECTION DE JUSTICE

Le Grand Conseil aborde la discussion du budget de la Direction de Justice. Rapporteur : M. Antoine Morard.

M. le docteur Clément propose de distraire du crédit prévu pour les travaux de législation une somme de mille francs pour l'affecter expressément à l'étude de la révision de notre code pénal fribourgeois.

M. Hans Gutknecht demande si, dans le subsidie alloué à Drognens, figure uniquement la part du produit de la dime de l'alcool ou d'autres ressources.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, se croit qu'il y aura une amélioration et que nous ne dépenserons que 30,000 fr. au lieu de 43,000 francs, mais il nous faut une certaine élasticité.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, se croit qu'il y aura une amélioration et que nous ne dépenserons que 30,000 fr. au lieu de 43,000 francs, mais il nous faut une certaine élasticité.

ment, trouve fondée l'observation de M. le docteur Clément comme quoi diverses dispositions du projet de code pénal fédéral froissent nos convictions ; mais il croit qu'il serait imprudent d'inscrire au budget le crédit de 1000 fr. proposé.

M. Emile Gross trouve également prématurée la proposition de M. le docteur Clément.

La section II est adoptée telle quelle. Section II. — Tribunal cantonal : 48,500 fr. M. Barisch propose d'augmenter par voie budgétaire de 2000 fr. le traitement des juges cantonaux et de le porter à 7000 fr.

M. Montanach trouve que cette proposition se justifie pleinement.

M. Zimmermann voudrait aussi élever les postes 2 et 4 relatifs au traitement des greffiers, employés et de l'huissier du Tribunal cantonal.

M. Paul Morard appuie la proposition de M. Barisch.

M. Chassot. Si on augmente le traitement des juges cantonaux, il serait équitable d'élever aussi celui des greffiers et des employés. Il voudrait porter la rubrique 2 de 11,000 à 15,000 fr.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement. Le Conseil d'Etat n'est pas opposé à l'augmentation du traitement des fonctionnaires et employés de l'Etat.

Pour régulariser la situation, il faudrait réviser la loi. Si le Grand Conseil décide, par voie budgétaire, d'élever le traitement de nos fonctionnaires, il faut modifier la loi actuelle qui institue des maxima.

Le Grand Conseil décide d'attendre la loi révisant le traitement des fonctionnaires de l'Etat, avant d'élever les traitements des juges, greffiers et employés du Tribunal cantonal.

Section III. Ministère public. 10,400 fr. Adopté. Section IV. Tribunaux d'arrondissement. 49,100 fr. Rapporteur : M. Genoud.

M. Barisch propose d'élever le traitement des juges près le tribunal de la Sarine.

M. Montanach. Si nous augmentons tous les traitements par voie budgétaire, il sera difficile d'aborder la discussion de la loi sur la révision des traitements, car nous nous trouverons en face de situations acquises que nous aurions de la peine à modifier.

M. Paul Morard croit que la proposition de M. Barisch compliquerait la révision de l'organisation judiciaire.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement, conseille d'attendre la loi révisant le traitement des fonctionnaires.

Les sections suivantes sont adoptées sans observation jusqu'à la VIII^{ème}. Défense d'office, qui donne lieu à un débat sur la tutelle des enfants abandonnés, auquel prennent part MM. Léon Genoud, Barisch, Franey, Zimmermann, Paul Morard, Marchon et le commissaire du gouvernement. Celui-ci constate avec regret qu'il est extrêmement difficile de trouver des tuteurs pour l'enfance délaissée.

Le reste du budget de la Justice est voté sans discussion.

DIRECTION DE POLICE

Section I. Personnel. 12,600 fr. Adopté. Section II. Gardemairie. 243,800 fr. M. Pierre Zurkinden trouve insuffisante la solde des gardemairies. Il voudrait diminuer le nombre de ces fonctionnaires, afin de permettre de les mieux payer.

M. Perrier, commissaire du gouvernement. La Direction de la Police est disposée à examiner comment la révision de la solde de la gardemairie pourra avoir lieu.

M. Comte voudrait que la commune de Fribourg prit davantage à sa charge les frais de la police locale.

MM. Daguet et Ernest Weck font remarquer que les rapports entre l'Etat et la Ville de Fribourg sont réglés par une convention et que la police de la ville de Fribourg se fait conformément au contrat.

Section III. Pénitencier. 43,000 fr. M. le Rapporteur. La diminution prévue à cette section provient de la réorganisation de notre système pénitentiaire, qui a été très heureuse.

M. Perrier, commissaire du gouvernement. Je crois qu'il y aura une amélioration et que nous ne dépenserons que 30,000 fr. au lieu de 43,000 francs, mais il nous faut une certaine élasticité.

M. Torche constate que les économies réalisées ne sont pas aussi fortes qu'on le prometait.

M. Perrier, commissaire du gouvernement. Je crois qu'il y aura une amélioration et que nous ne dépenserons que 30,000 fr. au lieu de 43,000 francs, mais il nous faut une certaine élasticité.

sent pas avoir b du concours.

M. Daguet décl de la peine à tro propose d'augmen leur, afin de pou à la hauteur de M. Perrier, co Nous avons déjà le traitement de tonal.

DE LA DIRECTI

Rapporteur : M MM. Chassot, P mermann et Tors vations relatives l'enseignement de La séance est le

Séances

Il est donné lect le transfert des a gustins.

Le Grand Cons mandés, en natura de la Direction de Antoine Morard.

Ordre du jour, de divers ; demandes notions diverses.

Elections

Les délégués con la Singine, se sont r élaborer la liste de vèvement de la dép La réunion à r Franz Spicher, pré une réélection.

Les membres acti confirmés comme 4 décembre. En lieu semblée à désigné Antoine.

A la

Hier soir, la Sarie cité académique, p traditionnelle fête du Cercle catholiqu charmant. Quatre c vey, Deschenaux, M de l'Université et de de Lausanne entou rina, M. Marcel de toasts en remercian hôtes de la section Vieux-Sariniens, délè ques. Le R. P. Maus félicité les sections

comme harmonie pat ées au milieu de l que par la guerre. du Conseil d'Etat, a patibles du gouvern conseiller d'Etat, a do Sarinen, de précieux dénué.

Comme intermède, Vieux-Sariniens ont la présidence de M de l'Intérieur, et ils tés sortant de charg

Rapatriés

Les convois de dans les premiers j sera une vingtaine de ments français enva par jour en deux con

— On manie de C de prisonniers malade ront le 23 novembre de 8000 Français et d derniers sont déjà ar

Loto et tombol

Nous rappelons loto et la tombola qui dimanche 26 novemb

des arbres de Noël et quets de Noël, sous-v sieux). Tous les dons vive reconnaissance. P si possible, avant je

Jager, rue de Romon Grand'Rue, ou à l'HO Pour le M.

Contre la

Les demandes de communications conc tuberculeuses doivent é ruit de la Ligue fribou culose, à Fribourg.

Les personnes ayai bourgeoise contre la riant pas; encore ver priées de bien vouloir dat postal ou timbre sonnaz, trésorier de la La lutte contre la nombreux sacrifices et prions instamment le

DERNIERE HEURE

A Verdun et sur la Somme

Paris, 21 novembre.
 Tandis que, en Orient, les troupes anglo-françaises poursuivent les Germano-Bulgares qui battent en retraite au nord de Monastir, où, suivant le bulletin ennemi, seraient arrivés de nouvelles forces allemandes, l'opération qui s'est établie sur le front français se prolonge. Après une nuit sans incident, la journée s'est marquée par la reprise du bombardement adverse dans la région de Douaumont et au nord de la Somme, dans le secteur anglo-français.

En Epiro

Athènes, 21 novembre.
 Suivant le *Script*, un violent combat a eu lieu près de Tesbessina, en Epiro, entre Italiens et Autrichiens aidés de bandes albanaises. L'artillerie serait intervenue. Le résultat du combat est encore inconnu.

Les Alliés en Grèce

Milan, 21 novembre.
 On télégraphie d'Athènes au *Corriere della Sera* que le gouvernement grec a refusé d'accueillir au départ de l'armée française Fourcet concernant la livraison des armes de l'armée grecque et l'expulsion des représentants de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Vapeur norvégien coulé

Christiania, 21 novembre.
 (Wolff.) — Le vapeur *Joachim Brinck Lund*, jaugeant 1603 tonnes, du port de Bergen, a été coulé près d'Ouessant (à l'est de la Manche).

Le royaume de Pologne

Berlin, 21 novembre.
 (Wolff.) — La Chambre des députés de Prusse a discuté, hier lundi, après midi, une motion des conservateurs, des conservateurs indépendants et des nationaux libéraux sur la question polonaise.
 Le ministre de l'intérieur, Loebel, déclare que le gouvernement assume sa part de responsabilité dans la proclamation du royaume de Pologne, laquelle doit profiter aussi à l'empire allemand. L'Etat polonais étant étroitement relié aux empires centraux. Le manifeste des empereurs créant une armée polonaise resserrera encore les liens qui unissent déjà indissolublement les Polonais aux restaurateurs de leur vie nationale. Après avoir dit que chaque pouce de terrain des Marches de l'Est est inaliénable, le ministre exprime l'espoir que les Polonais de Prusse se montreront toujours plus fidèles à leurs devoirs de citoyens allemands. Le gouvernement fera preuve de bienveillance à leur égard. Toutefois, l'Etat prussien a le devoir de protéger le germanisme dans les provinces où habitent côte à côte des Prussiens et des Polonais.
 M. Paschnick, du parti progressiste populaire, recommande à l'égard des Polonais une politique d'union et de conciliation et il désapprouve la motion, qui n'est pas conforme à ce but.
 M. Zedlitz, conservateur indépendant, réclame la protection du germanisme dans les Marches de l'Est.
 M. Shinyzinski, du groupe polonais, reconnaît que ses compatriotes ont été satisfaits du manifeste des empereurs, parce qu'il reconnaît, en principe, le droit de la Pologne de former un Etat autonome. Cependant, la motion justifie les craintes des Polonais que leur indépendance ne soit qu'apparente. Les auteurs de la motion prouvent qu'ils ne veulent pas d'une entente entre Allemands et Polonais. Les Polonais protestent solennellement contre cette politique.
 M. Friedberg, national libéral, parle également en faveur de la protection du germanisme dans les marches de l'Est. Il relève que les Polonais auraient pu mieux accueillir la proclamation du royaume de Pologne.
 M. Herold, du centre, réclame à son tour une politique plus douce à l'égard des Polonais et désapprouve la motion.
 Le député socialiste Ströbel estime que la proclamation de la prétendue Pologne indépendante par-dessus la tête des représentants du peuple est un acte d'autocratie. Une pareille libération n'est qu'une annexion. Les socialistes veulent aussi la libération de la Pologne, mais sans l'intervention de l'étranger. La proclamation du royaume de Pologne complique la situation et prolonge la guerre.
 Le ministre Loebel proteste avec énergie contre ce langage.
 Finalement, la motion est votée à l'appel nominal par 180 voix, contre 104 et 3 abstentions.
La santé de l'empereur François-Joseph
 Vienne, 21 novembre.
 (B. C. V.) — Au sujet de l'état de santé de l'empereur, voici le bulletin publié hier soir, lundi :
 « Au cours de la nuit, on a constaté chez l'empereur un foyer d'inflammation restreint dans le pommou droit. Les symptômes de catarrhe restent les mêmes. Le matin, la température était de 36°, et le soir, de 37° 8. Le cœur bat normalement ; la respiration est régulière et calme. L'appétit est faible.
 L'empereur a été levé toute la journée et a travaillé jusqu'au soir. Il a reçu en audience le grand-maître de la cour Montenuovo, les adjoints généraux Paar et Boiras, le directeur de

cabinet Schiessl, le chef de section Darwary et le feld-marchal archiduc Frédéric, qui s'est entretenu trois quarts d'heure avec lui.

L'alimentation en Angleterre

Londres, 21 novembre.
 Un règlement interdit toute élévation du prix actuel du lait et prescrit que la farine devra renfermer 73 à 78 % de froment.

La disette de charbon

La Haye, 20 novembre.
 Les chemins de fer hollandais sont contraints de restreindre le trafic, faute de charbon. Plusieurs express à destination de l'Allemagne ont été supprimés.

Grand incendie aux Etats-Unis

Londres, 21 novembre.
 On mande de New-York au *Lloyd* qu'un grand incendie s'est déclaré dans les raffineries de pétrole Columbia.

Explosion à Arkhangel

Stockholm, 20 novembre.
 Les journaux suédois apprennent la nouvelle de l'explosion d'un navire chargé de munitions, le *Baron Briceni*, dans le port russe d'Arkhangel. Le vapeur s'est enflamé dans un océan de flammes. Un vapeur voisin, le *Earl of Dharter*, eut le même sort. Le port semblait un volcan. Le feu prit aux entrepôts et se communiqua aux maisons voisines de la rade. L'incendie dura de midi jusqu'au soir. On annonce 150 morts et 650 blessés.

Arrivée de soldats

Milan, 21 novembre.
 Hier soir, lundi, au siège de l'Œuvre Bonomelli, a eu lieu une réception en l'honneur des soldats autrichiens de nationalité italienne, faits prisonniers par la Russie, puis mis en liberté. Le sénateur Greppi, président de l'Œuvre Bonomelli, a prononcé un discours.

SUISSE

Au Grand Conseil du Valais

Sion, 21 novembre.
 Le Grand Conseil a nommé M. Delacoste, de Monthey, conseiller d'Etat, en remplacement de M. Couchepin, nommé juge fédéral ; M. Kunzsch, vice-président du Conseil d'Etat ; M. Défayes, juge cantonal ; M. Henri de Torrenet, président du conseil d'administration de la Banque cantonale.

Navigation suspendue

Locarno, 21 novembre.
 La navigation sur le lac Majeur est suspendue, cette région étant déclarée zone de guerre.

Publications nouvelles

Trois mois de campagne en Galicie. — Carnet de route d'un Transylvain, officier dans l'armée austro-hongroise, par Octavian C. Taslananu. — Prix : 3 fr. 50. Allinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Carnet de route d'un Transylvain, officier dans l'armée hongroise, ce livre plein de vie, d'incidents et d'une évidente sincérité conduit le lecteur depuis le moment où l'auteur est mobilisé pour la guerre actuelle et traverse la Galicie jusqu'au moment où il franchit en descendant la frontière roumaine, pour se livrer à ses frères de sang, de langue et de mœurs.

Soen Hediu, un peuple en armes ; avec l'armée allemande sur le front occidental. — Librairie nouvelle de Lausanne.

Cette publication du grand explorateur suédois mérite d'être signalée à titre de document. Il faut cependant ne pas se laisser prendre à la lettre toutes les affirmations de l'auteur, qui, quoiqu'appartenant à une nation neutre, affiche des sympathies marquées pour l'un des groupes de belligérants.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 21 novembre
 Technique de Fribourg
 BAROMETRES

Nov	15	16	17	18	19	20	21	Nov.
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy. 705,0								Moy. 705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

Thermomètres C.

Nov.	15	16	17	18	19	20	21	Nov.
8 h. m.	2	3	5	2	5	1	1	8 h. m.
1 h. s.	3	1	2	1	6	5	1	1 h. s.
8 h. s.	1	1	1	1	5	3	1	8 h. s.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale
 Zurich, 21 novembre, midi.
 Situation encore troublée. Neige au Jura.

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

grandement sa tâche commerciale de tous les jours. Nous souhaitons à l'Agence de l'Industrie laitière le plein succès qu'il mérite. A. C.

Institut de Hautes Etudes

Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence par le R. P. de Langen-Wendels, professeur à l'Université. Sujet : Recherche de la vraie religion.

CAUSERIE MUSICALE

Le concert de l'Orchestre de la ville de Fribourg

Au commencement de la saison, on est à se demander de chaque de nos sociétés d'amateurs : « Comment va-t-elle ? Qu'apportera-t-elle de nouveau ? A-t-elle perdu des membres importants ? En a-t-elle gagné ? L'année, en un mot, s'ouvre-t-elle dans de bonnes conditions ? Pour l'orchestre de la Ville, la réponse a été bien vite donnée. Fort d'environ cinquante membres, il semble se porter à ravir. Le registre des cuivres s'est montré très en son avantage, celui des bois, peut-être un peu plus effacé dans le programme de dimanche, a paru bon, même dans la partie délicate du hautbois, et celui des cordes, malgré sa contrebasse unique, mais insupportable, a donné, en ensemble très satisfaisant pour un groupement d'amateurs. L'idée que bien des fois j'ai soutenue ici même a trouvé sa réalisation pleinement justifiée : l'appel au moment opportun des quelques rares professionnels que nous avons la chance d'avoir à Fribourg et qui réussissent à mettre en valeur, d'une façon saisissante, les excellents amateurs dont l'orchestre dispose.

Je ne veux pas m'étendre spécialement sur les différents morceaux du programme. La symphonie de Mozart est simplement ravissante. Que de choses elle contient et combien elle laisse loin derrière elle Grieg, par exemple, avec tout son appareil qui plaît de prime abord, mais vous laisse bien vite, par ses redites incessantes, un sentiment d'indigence presque pénible !

M. Carlo Boller nous a paru un très bon artiste ; je ne voudrais, pour le prouver, que signaler l'excellence du concerto de Vivaldi, qu'il a enlevé avec beaucoup de justesse, un joli son et un brio enchanteur. Dans ses soli, dont j'aime infiniment mieux les premiers, bien que beaucoup entendus déjà, il a montré d'autres côtés de son talent, et se publie à témoignage son contentement avec chaleur et sincérité au très sympathique artiste.

Somme toute, proportions gardées bien entendu, ce fut un bon et beau concert, dont je félicite tout spécialement M. Bovet et auquel je souhaite une brillante continuation.

Ant. Hartmann.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville. — Ce soir, à 8 h. 30, au Fancon, répétition générale pour le concert du 75^e anniversaire. Oratorio « Dismas ». Présence indispensable.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Union des travailleurs. — Le cours de couture aura lieu mercredi soir, à 8 h. 1/2, rue de l'Hôpital, 11. Gemischter Chor. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

15 novembre. — Rossmann, Edouard, fils d'Amédée, tonnelier, de Chézalles, et de Marie, née Egger, rue de Lausanne, 31.

Limat, Jean, fils de Joseph, fonctionnaire postal, de Bréigny-Saint-Barthélemy (Vaud), et d'Ida, née Plüss, rue des Alpes, 36.

16 novembre. — Schorret, Cécile, fille d'Auguste, publiciste, de Fribourg, Montéraz et La Roche, et de Lucie, née Pfleger, Tory.

Poffet, René, fils de Rodolphe, manoeuvre, de Wunnend, et d'Anna, née Fisch, rue de la Samaritaine, 36.

Roggo, Marceline, fille de Joseph, menuisier, de Fribourg et Guin, et Elisabeth, née Neuwy, Planche inférieure, 261.

L'INTERNÉ

Organe collectif d'Œuvres de prisonniers de guerre

PUBLIÉ PAR l'entraide intellectuelle des prisonniers paraissant à Lausanne 2 fois par mois

Pour la publicité, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Fribourg et dans toutes ses Succursales et Agences.

1^{re} Marque Française CRÈME SIMON Unique pour la toilette

Demandes partout les cigarettes MARYLAND-VAUTIER

sent pas avoir bien saisi toutes les conditions du concours.

M. Daguët déclare que le chimiste cantonal a de la peine à trouver de bons préparateurs. Il propose d'augmenter de traitement du préparateur, afin de pouvoir conserver un fonctionnaire à la hauteur de sa tâche.

M. Perrier, commissaire du gouvernement. Nous avons déjà prévu une augmentation pour le traitement du préparateur du laboratoire cantonal.

COMPTE RENDU DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLIÉS Rapporteur : M. Oscar Genoud.

MM. Chassot, Pierre Zurkinden, Daguët, Zimmermann et Torche présentent quelques observations relatives aux services industriels et à l'enseignement de la Broye.

La séance est levée à midi et demi.

Séance du 21 novembre

Présidence de M. Ernest Weck, président

Il est donné lecture d'un message concernant le transfert des archives cantonales aux Augustins.

Le Grand Conseil s'occupe ensuite des demandes en naturalisation et discute le budget de la Direction de l'Intérieur. Rapporteur : M. Antoine Morard.

Ordre du jour, de demain : Budget et comptes divers ; demandes en grâces ; naturalisations ; notions diverses.

Elections au Grand Conseil

Les délégués conservateurs des communes de la Singine se sont réunis dimanche à Tavay pour élaborer la liste des candidats en vue du renouvellement de la députations.

La réunion a reçu communication que M. Franz Spicher, président du Tribunal, déclinait une réélection.

Les membres actuels de la députations ont été confirmés comme candidats pour l'élection du 4 décembre. En lieu et place de M. Spicher, l'assemblée a désigné M. Johann Sturny, à Saint-Antoine.

A la « Sarinla »

Hier soir, la *Sarinla* a inauguré sa vie de société académique, par un souper, remplaçant la traditionnelle kneipe. Il eut lieu dans les salles du Cercle catholique et il a été en tous points charmant.

Quatre conseillers d'Etat, MM. Savoy, Deschenaux, Musy et Perrier, M. le Recteur de l'Université et d'anciens Sariniens de Berne et de Lausanne entouraient le président de la *Sarinla*, M. Marcel de Weck, qui ouvrit la série des toasts en remerciant d'une façon délicate tous les hôtes de la section, autorités, ecclésiastiques, Vieux-Sariniens, délégués des sections académiques.

Le R. P. Manser, recteur de l'Université, a félicité les sections d'étudiants suisses pour la bonne harmonie patriotique qui a existé entre elles au milieu de l'agitation des esprits provoquée par la guerre. M. le Dr Savoy, président du Conseil d'Etat, a assuré la jeunesse des sympathies du gouvernement, et M. Deschenaux, conseiller d'Etat, a donné, en sa qualité de Vieux-Sariniens, de précieux conseils à la jeunesse académique.

Comme intermède, vers la fin du souper, les Vieux-Sariniens ont tenu une courte séance, sous la présidence de M. Paul Bondallaz, secrétaire de l'Intérieur, et ils ont confirmé en bloc le comité sortant de charge.

Rapatriés et grands blessés

Les convois de rapatriés recommenceront dans les premiers jours de décembre. Il y en aura une vingtaine de mille venant des départements français envahis à raison d'un millier par jour en deux convois.

On mande de Constance que les transports de prisonniers malades et blessés recommenceront le 23 novembre. Il s'agit, cette fois-ci, de 8000 Français et de 1000 Anglais. 600 de ces derniers sont déjà arrivés à Constance.

Loto et tombola de bienfaisance

Nous rappelons à la générosité du public le loto et la tombola qui auront lieu à la Grenette, dimanche 26 novembre, en faveur de l'œuvre des arbres de Noël et de l'œuvre du soldat (paquets de Noël, sous-vêtements aux soldats nécessiteux). Tous les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance. Prière de les faire parvenir, si possible, avant jeudi à midi, chez M^{me} Louis Jeger, rue de Romont ; M^{me} Pierre de Gendre, Grand'Rue, ou à l'Hôtel suisse.

Pour le comité organisateur : M. de Weck-Boccard.

Contre la tuberculose

Les demandes de secours et toutes autres communications concernant la lutte contre la tuberculose doivent être adressées au *Secrétariat de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose*, à Fribourg.

Les personnes ayant adhéré à l'Œuvre fribourgeoise contre la tuberculose et qui n'auraient pas encore versé leur contribution sont priées de bien vouloir la faire parvenir par mandat postal ou timbres poste à M. Albert Desmaz, trésorier de la Ligue, à Fribourg.

La lutte contre la tuberculose demande de nombreux sacrifices et de concours de tous. Nous prions instamment les personnes auxquelles a

été adressé l'appel : « Tous à l'œuvre » et toutes les personnes qui se rendent compte de la nécessité d'une telle lutte, de bien vouloir envoyer au plus tôt leur adhésion, avec l'indication de leur souscription, au *Secrétariat de la Ligue*, à Fribourg.

Une culture qui rapporte

Les ventes de tabac sont terminées dans la vallée de la Broye. Vu la rareté des tabacs importés, les marchands ont fait une véritable chasse à la récolte du pays. Les prix ont nettement augmenté pris des allures guerrières et ont atteint, pour quelques beaux lots 300 fr. le quintal métrique ! Oh été le temps où le tabac se vendait péniblement 70 et 80 francs ?

Comme une pose donne, en moyenne, une récolte de 75 quintaux métriques, c'est un rendement coquet de 2250 fr. à la pose (400 perches), que certains cultivateurs ont réalisé. A ce prix, le terrain est presque payé au bout d'une année ; aussi la culture de la plante à Nicot, un peu abandonnée ces dernières années, va-t-elle reprendre un nouvel essor.

Le vignoble broyard au siècle passé

En comparant avec l'année 1816, on est frappé de voir combien 1916 lui ressemble. En l'année de maîtrise, 1816, le premier degré de maturité avait eu lieu à la fin d'août ; la sortie du raisin avait été fort belle, la floraison s'était faite vers la mi-juillet et les vendanges vers le 18 novembre. Inutile d'ajouter que la qualité avait été fort mauvaise et la quantité très petite. Ce vin-là s'est vendu 40 kreutzers le poi bernois.

De 1816 à 1850, soit sur une période de 35 années, on trouve que la qualité se répartit comme suit : très bonne pour 10 années ; bonne pour 7 ; médiocre pour 11 et mauvaise pour 7. Comme quantité, on trouve ceci : grandes récoltes pour 12 années ; récolte moyenne pour 5 ; petites récoltes pour 9. En outre, trois récoltes extrêmement grandes et cinq récoltes extrêmement petites. Pendant ces 35 années, la récolte s'est faite normalement dans le mois d'octobre, sauf en 1816, où elle s'est effectuée en novembre et en 1822, le 20 septembre.

Sur le front français

Le lieutenant-colonel commandant le 3^e régiment d'infanterie cite à l'ordre du régiment Ducret, Alphonse, très bon soldat, courageux, plein d'entrain. Toujours volontaire pour les patrouilles. Blessé d'un éclat d'obus, le 25 septembre 1915, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies.

Le soldat qui a été l'objet de cette citation est le fils de M^{me} Ducret, domiciliée à Châtillon (Broye).

Concert de M^{lle} Haou Cougnard

M^{lle} Haou Cougnard, que nous aurons le plaisir d'entendre, mercredi soir, dans le concert organisé par Balles-Lettres en l'honneur des étudiants intéressés, est une artiste très appréciée à Genève, où elle est actuellement professeur au Conservatoire. Elle a été très félicitée aussi à Paris, où elle avait été appelée à interpréter plusieurs œuvres de jeunes compositeurs, sous la direction de leurs auteurs, notamment à la salle Fouché.

C'est dans son répertoire de musique française moderne — Duparc, Ropartz, Chausson, Debussy, etc. — que nous pourrions l'apprécier, mercredi soir, à la Grenette. Ajoutons qu'elle sera accompagnée par l'excellente pianiste qu'est M^{lle} Suzanne Favre.

On nous prie de rappeler que la location est ouverte au magasin de musique L. von der Weid.

Attention !

Il a paru, dans divers journaux, des annonces par lesquelles on offre, contre versement d'une petite somme, de fournir à chacun le moyen de réaliser un gain journalier élevé.

Qu'on prenne garde à de telles insertions ! De nombreuses plaintes contre leurs auteurs sont déjà parvenues à la police.

Agenda de l'Industrie laitière

La cinquième année de cet utile agenda dû à la plume compétente de M. le directeur de Vevey vient de paraître. D'un format commode, élégamment relié sur toile, l'agenda renferme, outre tous les renseignements d'ordre commercial dont le laitier a besoin, plusieurs importants articles d'actualité et au point de vue commercial et technique : le commerce du produit laitier en 1915-1916, la nouvelle organisation des sociétés de laiterie, le froid en laiterie et la préparation des cultures pures en fromagerie.

Dé nos jours, alors que l'industrie laitière s'appuie de plus en plus sur les recherches scientifiques, le fromage même le plus modeste a le plus grand intérêt à tenir au courant des nouveautés et des perfectionnements que chaque nouvelle année apporte. Or, quel autre moyen de vulgarisation pourrait-il être plus efficace qu'un agenda professionnel ?

L'agenda de M. de Vevey contient, de plus, des indications détaillées sur le lait, sa composition, les falsifications qu'il peut subir, la découverte des fraudes et celle des « maladies du lait », la fabrication du gruyère de table, les défauts de celui-ci et leurs causes, etc.

Mentionnons encore la table instructive et suggestive des index-number du Dr Laur pour les principaux produits agricoles et laitiers, pour les périodes allant de 1885 à 1914, en comparaison avec les prix moyens de 1900 à 1910.

Le laitier-fromager trouvera enfin dans l'agenda un utile petit livre de comptabilité, qui lui facilitera

Lampes Osram-Azo de petites intensités. Lumière particulièrement belle et blanche. Petites dimensions. 40, 60, 75, 100 Watt.

